



Raison d'être

Notre offre

Dans le cadre de la loi Pacte, votée au Parlement en début d'année, chaque entreprise est invitée à accoler à l'objet social qui figure dans ses statuts, une raison d'être qui précise son rôle par rapport à ses parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs et dirigeants) ou externes (clients, fournisseurs, public, institutions).

La raison d'être, c'est le sens profond qu'une entreprise donne à son activité et la manière dont elle définit son utilité. C'est un concept stratégique qui éclaire l'avenir à la lumière du passé.

Nous vous proposons d'identifier cette raison d'être et de rédiger l'article qui figurera dans vos statuts.

Quel bénéfice pour votre entreprise ?

Connaître sa raison offre plus de motivation : cela rend l'incertitude plus acceptable quand on subit des transformations multiples. Cela stimule la créativité : on connaît ses objectifs tout en se laissant une marge de manœuvre sur les moyens. Cela protège l'entreprise contre les attaques des fonds activistes qui s'appuient sur la critique d'incohérence.

Pourquoi avoir recours à Ananie ?

Capacité d'enquête / qualités rédactionnelles / connaissance de ce sujet / regard extérieur

Contact :

<http://www.ananie.fr/> / contact@ananie.fr / 06-74-93-25-57

